

LEADER 2023-2027 : comment inscrire l'innovation dans la stratégie locale de développement ?

Pourquoi cette session ?

L'innovation est un des sept principes de la démarche LEADER. Il est attendu des territoires porteurs de la démarche, qu'ils soient des catalyseurs d'idées nouvelles, des lieux de créativité et d'expérimentation de nouvelles solutions et de nouvelles manières de faire. Qu'est-ce que l'innovation ? Comment faire de Leader un laboratoire d'innovation sociale et territoriale ? Quelles dimensions travailler et quelles démarches possibles développer ? A quelles échelles ?

Cette session vous apportera des **éléments de repère sur l'innovation** et vous permettra de repérer **où et comment travailler l'innovation dans Leader**. Elle s'appuiera sur des expériences menées dans ou en dehors de LEADER.

Une session pour qui ?

Cette session s'adresse :

- Aux animateurs et gestionnaires LEADER, et autres agents de développement identifiés pour collaborer à la stratégie locale de développement.
- Aux élus impliqués pour la candidature
- Aux acteurs privés déjà mobilisés pour l'élaboration de la stratégie et/ou dans les COPROG et qui souhaitent s'impliquer sur la candidature

Programme

Cette session abordera les points suivants :

- Les fondamentaux de l'innovation :
 - Définitions et caractéristiques de l'innovation, de l'innovation sociale et de l'innovation territoriale
 - Processus d'innovation et ses phases-clés
 - Concepts d'expérimentation, de test et de changement d'échelle (diffusion, essaimage...)
- Où et comment travailler l'innovation dans un programme Leader ?
 1. Définition de la stratégie Leader dans ses finalités, enjeux et axes prioritaires
 2. Processus d'accompagnement des porteurs de projets
 3. Modalités d'animation du programme et de ces différentes instances
- Focus sur deux points particuliers :
 - Définition de critères de sélection pour intégrer la dimension d'innovation
 - Stratégie de réseaux à développer et entretenir

Intervenantes

- Mylène Thou, chargée de mission Valorisation des recherches et Innovations, Cap Rural
- Nelly Marrel, chargée de mission Europe et Développement rural, Cap Rural
- Anne Micoud, consultante, spécialiste de développement local rural et de l'évaluation - Consortium consultants

En pratique

- Deux dates au choix : **le 20 octobre à Lyon ou le 28 novembre** (lieu à définir), **9h30-17h**
- Participation non soumise à la cotisation annuelle à Cap Rural
- Inscription obligatoire sur le [formulaire en ligne](#)
- Contact : **Nelly Marrel**, tél. 06 77 83 12 76, europa.dev rural@caprural.org